

**ETRE ADMINISTRATEUR D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE**

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA215	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	1104,00 €

**LIEUX ET DATES :****PARIS**

- Du 08/11/2024 au 08/11/2024

**OBJECTIFS**

- Evaluer les risques de non-conformité de son activité et les situer dans la cartographie des risques de l'entreprise.

**Information complémentaire :**

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

**Consultez le taux de satisfaction de nos formations**  
**[ici >>](#)**

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

**Les participants échangeront avec l'intervenant sur les droits et devoirs d'un administrateur.**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de la gouvernance et/ou spécialiste des conseils d'administration, formateur expert de l'Ifpass.**

## PROGRAMME

A. Responsabilités, rôles, droits et obligations de l'administrateur de sociétés

1. Exigences Solvabilité II
  2. Reportings validés par les administrateurs (QRT, Rapport SFCR, états ACPR,...)
  3. Définition de la fonction d'administrateur
  4. Responsabilités et rôles de l'administrateur
  5. Processus de nomination des administrateurs
  6. Particularités de la fonction d'administrateur de sociétés
  7. Droits de l'administrateur de sociétés
  8. Obligations de l'administrateur de sociétés en matière de contrôle interne et de gestion des risques
  9. Présence des administrateurs dans les comités spécialisés
  10. Information et formation des administrateurs
- B. Administrateur indépendant : définition, sélection, missions et responsabilités
1. Définition du concept d'administrateur indépendant
  2. Rôles de l'administrateur indépendant
  3. Responsabilités d'un administrateur indépendant
  4. Administrateur indépendant dans une Compagnie d'assurance
  5. Comment sélectionner un bon administrateur indépendant ?
  6. Comment définir les missions et les prérogatives d'un administrateur indépendant ?
  7. Évaluation d'un administrateur indépendant
- C. Exigences Solvabilité II
- D. Types de reportings validés par les administrateurs (QRT, Rapport SFCR, états ACPR)

### **Validation des acquis :**

**- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.**

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.

- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Dirigeants

Administrateurs, secrétaires CA

Directeurs

Cadres financiers, comptables et juridiques

Les responsables des fonctions clés (Actuariat, Gestion des Risques, Audit interne et Conformité)

**Pour les personnes en situation de handicap** souhaitant réaliser une formation e-learning :  
Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - [nbenakli@ifpass.fr](mailto:nbenakli@ifpass.fr)) afin de déterminer les formations accessibles.

## PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis.

### **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance.
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

1104,00 €

Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 22/11/2024 à 20:02